

-La Commission technique - nous dit :

« Je vous transmets un document relatif à la lecture des caractéristiques des pneumatiques , ceci est important afin d'éviter que les pneumatiques ne dépassent pas 10 ans au maximum , 6 ans étant une bonne moyenne en tenant compte que les camping-cars ne roulent pas énormément et sont très fréquemment stationnés au soleil .

Le document que je transmets ,explique comment lire les informations sur les pneumatiques et plus particulièrement la date de fabrication.

Autre recommandation

Vérifier régulièrement l'état des lyres (tuyaux souples) de gaz entre les bouteilles et le raccordement à l'installation de gaz du véhicule, ces lyres ne doivent en aucun cas être craquelées et la date figurant sur les lyres ne doit pas être dépassée. Ceci est également valable pour les lyres de recharge des équipement GPL »

